



PROVINCE DE QUÉBEC
CIRCONSCRIPTION DE BROME-MISSISQUOI
VILLE DE BROMONT

ASSEMBLÉE ORDINAIRE DU 4 JUILLET 2005

ORDRE DU JOUR

- 1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**
- 1.1 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DE L'ASSEMBLÉE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 4 JUILLET 2005
- 2. ADOPTION DU PROCÈS VERBAL**
- 2.1 ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX DES ASSEMBLÉES DU CONSEIL MUNICIPAL TENUES LES 6, 17, 20 ET 22 JUIN 2005
- 3. ADMINISTRATION GÉNÉRALE**
- 3.1 ADOPTION DE LA LISTE DES COMPTES À PAYER DU MOIS DE JUIN 2005
- 3.2 DÉPÔT DE LA LISTE DES PERMIS DE CONSTRUCTION DU MOIS DE JUIN 2005
- 3.3 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE DES MEMBRES DU COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME TENUE LE 14 JUIN 2005
- 3.4 DÉPÔT DU DEUXIÈME RAPPORT TRIMESTRIEL, 2005, DES REVENUS ET DES DÉPENSES

4. AFFAIRES DES MEMBRES DU CONSEIL

- 4.1 3^E TOURNOI DE GOLF ANNUEL DE LA FONDATION QUÉBÉCOISE DE LA MALADIE COELIAQUE
- 4.2 1^{ER} TOURNOI DE GOLF ANNUEL DE LA FONDATION DE L'AIDE PÉDAGOGIQUE DES CANTONS DE L'EST
- 4.3 TOURNOI DE GOLF BÉNÉFICE AU PROFIT D'UN PROJET À L'ÉCOLE SAINT-VINCENT-FERRIER

5. AVIS DE MOTION, DISPENSE DE LECTURE ET PROJET DE RÈGLEMENT

- 5.1 AVIS DE MOTION DE LA PRÉSENTATION D'UN RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT NUMÉRO 838-2000 INTITULÉ *RÈGLEMENT CONCERNANT LE BON ORDRE DANS LES PARCS*
- 5.2 AVIS DE MOTION DE LA PRÉSENTATION D'UN RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT RELATIF AUX USAGES CONDITIONNELS NUMÉRO 879-2003, TEL QU'AMENDÉ, AFIN D'ASSUJETTIR LA ZONE I05-506 À LA PROCÉDURE D'USAGES CONDITIONNELS
- 5.3 DISPENSE DE LECTURE LORS DE L'ADOPTION DES PROJETS DE RÈGLEMENT NUMÉRO 879-03-2005 INTITULÉ *RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT RELATIF AUX USAGES CONDITIONNELS NUMÉRO 879-2003, TEL QU'AMENDÉ, AFIN D'ASSUJETTIR LA ZONE I05-506 À LA PROCÉDURE D'USAGES CONDITIONNELS*
- 5.4 ADOPTION DU PREMIER PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 879-03-2005 INTITULÉ *RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT RELATIF AUX USAGES CONDITIONNELS NUMÉRO 879-2003, TEL QU'AMENDÉ, AFIN D'ASSUJETTIR LA ZONE I05-506 À LA PROCÉDURE D'USAGES CONDITIONNELS*

6. RÈGLEMENTS

- 6.1 ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 858-02-2005 INTITULÉ *RÈGLEMENT AMENDANT LES ARTICLES 4, 8, 9, 17, 19 ET 21 DU RÈGLEMENT NUMÉRO 858-2002 INTITULÉ « RÈGLEMENT DE PERMIS ET CERTIFICAT »*

- 6.2 ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 859-01-2005 INTITULÉ RÈGLEMENT AMENDANT LES ARTICLES 9 ET 10 DU RÈGLEMENT NUMÉRO 859-2002 INTITULÉ *RÈGLEMENT SUR LES DÉROGATIONS MINEURES*
- 6.3 ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 860-01-2005 INTITULÉ *RÈGLEMENT AMENDANT LES ARTICLE 7 ET 11 DU RÈGLEMENT NUMÉRO 860-2002 « RÈGLEMENT DE CONSTRUCTION »*
- 6.4 ADOPTION, DU RÈGLEMENT NUMÉRO 876-14-2005 INTITULÉ « RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 876-2003, TEL QU'AMENDÉ, VISANT LA MODIFICATION DE LA GRILLE DE SPÉCIFICATIONS RELATIVE À LA ZONE I04-418 DE MÊME QU'UNE DISPOSITION DU RÈGLEMENT DE FAÇON À SPÉCIFIQUEMENT AUTORISER DANS LA ZONE I04-418 L'USAGE SERVICE DE REMORQUAGE DE LA CATÉGORIE D'USAGES »
- 6.5 ADOPTION, DU RÈGLEMENT NUMÉRO 879-02-2005 INTITULÉ « RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT RELATIF AUX USAGES CONDITIONNELS NUMÉRO 879-2003, TEL QU'AMENDÉ, AFIN D'ASSUJETTIR LA ZONE I05-506 À LA PROCÉDURE D'USAGE CONDITIONNELS »

7. **AFFAIRES COURANTES**

7.1 **TRÉSORERIE**

- 7.1.1 MANDAT DONNÉ À LA FIRME CONSULTAXE LTÉE AFIN DE RÉALISER DES ANALYSES DES TAXES (TPS ET TVQ) EN VUE DE RECOUVREMENT
- 7.1.2 RADIATION DE COMPTES À RECEVOIR : FACTURATIONS DIVERSES ET TAXES FONCIÈRES
- 7.1.3 EMPRUNT TEMPORAIRE RELATIF AU RÈGLEMENT D'EMPRUNT NUMÉRO 898-2005 INTITULÉ *RÈGLEMENT D'EMPRUNT D'UNE SOMME DE DEUX CENT TRENTE ET UN MILLE HUIT CENTS DOLLARS (231 800\$) AFIN D'ACQUÉRIR UNE CAMIONNETTE, DEUX ROUES MOTRICES, CABINE ALLONGÉE, APPEL D'OFFRES TRV-02-2005 ET D'ACQUÉRIR UN CAMION DIX ROUES AVEC BENNE ET BENNE SUPPLÉMENTAIRE, APPEL D'OFFRE TRV-01-2005*

7.2 TRAVAUX PUBLICS

7.3 URBANISME

- 7.3.1 AUTORISATION DE SIGNATURE POUR UN ACTE DE CONSENTEMENT À UN BORNAGE CONVENTIONNEL POUR LA RUE DE LA MITIS
- 7.3.2 CONTRAT DE VENTE D'UNE BANDE DE TERRAIN DANS LE PROJET DE CRÉATION D'UNE AIRE DE CONSERVATION LE LONG DE LA RIVIÈRE YAMASKA
- 7.3.3 OFFRE D'ACHAT D'UNE PARTIE DES LOTS 2929349, 2929853 ET 2929839 DU CADASTRE DU QUÉBEC
- 7.3.4 PROTOCOLE D'ENTENTE, PROJET LES CONDOMINIUMS ENSOLEILLÉS
- 7.3.5 CONTRAT D'ÉCHANGE ENTRE LA VILLE DE BROMONT ET STANDARD LIFE, COMPAGNIE D'ASSURANCE-VIE, DU LOT 836 DU CADASTRE DE BROMONT CONTRE UNE SERVITUDE D'AFFICHAGE ET DE STATIONNEMENT (CENTRE D'ACHAT LES SOMMETS)
- 7.3.6 DEMANDE D'OCCUPATION TEMPORAIRE : INSTALLATION D'UNE MAISON MOBILE AU 599, CHEMIN RACINE
- 7.3.7 ENTENTE ENTRE LA VILLE DE BROMONT ET LE GOUVERNEMENT DU QUÉBEC CONCERNANT LE RÉAMÉNAGEMENT DU BOULEVARD DE BROMONT
- 7.3.8 DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE AFIN DE PERMETTRE L'AGRANDISSEMENT DU BÂTIMENT PRINCIPAL SITUÉ AU 988, CHEMIN MILTIMORE DANS LA MARGE AVANT
- 7.3.9 RÉOLUTION VISANT À DÉCLARER UNE SITUATION DE NUISANCE ET CONSTAT D'INFRACTION AU RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 876-2003
- 7.3.10 RÉOLUTION VISANT À DÉCLARER UNE SITUATION DE NUISANCE ET CONSTAT D'INFRACTION AU RÈGLEMENT NUMÉRO 784-95

7.4 ASSAINISSEMENT DES EAUX

7.5 LOISIRS, CULTURE ET VIE COMMUNAUTAIRE

- 7.5.1 PERMISSION DONNÉE À LA CROIX-ROUGE POUR UNE SOLLICITATION DE DONS
- 7.5.2 BAIL ENTRE LA VILLE DE BROMONT ET LES ATELIERS DE CRÉATIVITÉS GENEVIÈVE CHAREST
- 7.5.3 DEMANDE RELATIVE À LA TENUE D'UN ÉVÉNEMENT SPÉCIAL FAITE PAR LE MONDIAL DU VÉLO.CON
- 7.5.4 DEMANDE RELATIVE À LA TENUE D'UN ÉVÉNEMENT SPÉCIAL FAITE PAR X-SKICAMP.COM

7.6 SÉCURITÉ PUBLIQUE

7.7 DIRECTION GÉNÉRALE ET GREFFE

- 7.7.1 PAIEMENT DE FRAIS JURIDIQUES RELATIFS À LA CAUSE DÉSORDY & ALS C. QUINLAN & ALS
- 7.7.2 PAIEMENT DES HONORAIRES POUR L'ESTIMATION DE TERRAINS, SITE OLYMPIQUE

8. DIVERS

- 8.1 OFFRE D'ACHAT D'UNE PARTIE DU LOT 513-91 DU CADASTRE DU CANTON DE FARNHAM FAR MONSIEUR JACQUES HOULE
- 8.2 DEMANDE D'UNE CONTRIBUTION FINANCIÈRE DANS LE CADRE D'UN PROJET D'ANGLAIS ENRICHİ

9 AFFAIRES DU PERSONNEL

- 9.1 GRIEF NUMÉRO 05-01

10. CORRESPONDANCE ET DÉPÔT DE DOCUMENTS

- 10.1 DÉPÔT DE LA LETTRE DE MONSIEUR ANDRÉ C. CÔTÉ, COMMISSAIRE AU LOBBYISME DE QUÉBEC *RELATIVE À LA LOI SUR LA TRANSPARENCE ET L'ÉTHIQUE EN MATIÈRE DE LOBBYISME*

- 10.2 DÉPÔT DE LA LETTRE DE MADAME GINETTE GARIÉPY CONCERNANT L'IMPLANTATION D'UNE RÉSIDENCE POUR PERSONNES ÂGÉS SUR LE TERRITOIRE DE LA MUNICIPALITÉ
- 10.3 DÉPÔT DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE DES MEMBRES DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE LA HAUTE-YAMASKA TENUE LE 22 JUIN 2005
- 10.4 DÉPÔT DE LA MISE EN DEMEURE « PAULINE QUINLAN, PAUL ROLLAND, ANDRÉ BENOÎT ET VILLE DE BROMONT C. RUTH DUPONT »

11. **VARIA**

12. **PÉRIODE DE QUESTIONS**

13. **LEVÉE DE LA SÉANCE**

LE GREFFIER

PIERRE SIMONEAU, O.M.A.